



Annexe à la délibération 2024 - 5

Note de présentation synthétique du Compte Administratif 2023

Budget Annexe ZUBIONDO

Éléments de contexte 2023 : économique, social, budgétaire, évolution de la population

Le budget annexe Zubiondo est un budget annexe au budget principal de la commune. Il avait été créé à l'occasion de l'acquisition du bâtiment industriel de Zubiondo en 2004 et est destiné à retracer toutes les écritures comptables concernant l'acquisition du bâtiment, les travaux d'aménagement des locaux ainsi que leur location à des artisans ou professionnels. C'est un budget qui est voté en Hors Taxe.

En 2023, ce budget a été voté sous la nomenclature comptable M57.

En décembre 2023, le bâtiment était loué à 17 artisans dans des locaux allant d'une surface de 28 m² à 190 m² et le montant total de loyers s'élève à 42 584,29 € HT.

Mouvements des locataires 2023 : un départ en septembre, une arrivée en novembre et une autre en décembre.

Priorités du budget 2023 :

En 2023, la priorité a été essentiellement d'améliorer le bâtiment Zubiondo, en réalisant de gros travaux avec la dépose de la couverture en amiante en très mauvais état et son remplacement par une nouvelle couverture avec une isolation thermique. De même, il a été procédé au remplacement des faux plafonds et à la mise en place d'une isolation thermique des parois extérieures et de certains locaux.

Ces travaux permettent ainsi d'abriter les artisans et artistes de Zubiondo dans de bonnes conditions dans le but constant de soutenir le tissu économique de la commune.

Le budget 2023 s'est aussi attaché à encaisser les loyers dus, avec une exonération partielle pour la gêne occasionnée lors des travaux sur le bâtiment. Ainsi, les loyers perçus en 2023 et les excédents des années antérieures, ajoutés à une subvention conséquente de la part de l'État et du Département (252 458,55 €) et un emprunt contracté en fin d'année 2023 (28 000 €), ont permis de rembourser les échéances de l'emprunt en cours et de prévoir des crédits suffisants pour les importants travaux sur le bâtiment (403 726,19 €).

Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement : évolution structure entre 2022 et 2023

		Compte Administratif 2022	Compte Administratif 2023
<u>Section de fonctionnement :</u>			
DEPENSES			
Chapitre	6541	Créance admise en non valeur	8,62 €
Chapitre	6611	Intérêts des emprunts	600,39 €
Chapitre	661121	ICNE exercice N	260,14 €
Chapitre	661122	ICNE exercice N-1	- 386,68 €
Chapitre	6688	Autres	100,00 €
Chapitre	6811	Dotations aux amortissement et provisions	19 376,57 €
Chapitre	6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	6 233,34 €
		DEPENSES TOTALES	26 092,38 €
			22 937,83 €

		RECETTES		
Chapitre	752	Loyer	42 250,26 €	42 584,29 €
Chapitre	002	Excédent de fonctionnement reporté	93 708,97 €	94 203,40 €
		RECETTES TOTALES	135 959,23 €	136 427,40 €
		Excédent de Fonctionnement	109 866,85 €	113 849,86 €

Section d'investissement :

		DEPENSES		
Chapitre	001	Déficit d'investissement reporté	5 663,45 €	
Chapitre	1641	Capital Emprunté	14 096,72 €	14 269,20 €
Chapitre	2135	Installations générales	22 943,30 €	403 726,19 €
		DEPENSES TOTALES	37 040,02 €	423 658,84 €

		RECETTES		
Chapitre	106	Réserves	7 838,10 €	15 663,45 €
Chapitre	13	Subventions		252 458,55 €
Chapitre	16	Emprunt		28 000 €
Chapitre	281	Amortissement des immobilisations	19 376,57 €	22 244,48 €
		RECETTES TOTALES	27 214,67 €	318 366,48 €

Déficit de la section d'investissement **- 9 825,35 € - 105 292,36 €**

Excédent Global **100 041,50 € 8 657,50 €**

Crédits d'investissement pluriannuels :

Néant

Niveau d'endettement de la collectivité

La dette en capital de ce budget annexe s'élève à 42 519,06 € au 31 décembre 2023 avec un prêt au Crédit Agricole dont la dernière échéance du prêt aura lieu en 2024 et un autre prêt auprès de la Caisse d'Épargne dont la dernière échéance aura lieu en 2025.

Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette

L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement) correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement d'une année. Elle était de 42 584,29 € - 693,35 € = 41 890,94 € pour le Budget Annexe Zubiondo au 31 décembre 2023.

L'épargne nette est la différence entre l'épargne brute et le remboursement du capital de la dette. Elle s'élevait à 41 890,94 € - 14 269,20 € = 27 621,74 € au 31 décembre 2023.

Capacité de désendettement

C'est le rapport de l'encours de dette à l'épargne brute. Ce ratio mesure l'endettement en nombre d'années d'épargne brute. Il était de 42 519,06 € / 41 890,94 € = 1,015 années au 31 décembre 2023.

Effectifs de la collectivité et charges de personnel :

Néant



Ascain, le 25 mars 2024

Le Maire,

Jean Louis FOURNIER